



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 mai 2020

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-seizième session

Bangkok, 21 mai 2020

Point 11 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission

Projet de rapport

Président : M. Mohammad Nazmul Quaunine (Bangladesh)

État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission

1. Les demandes formulées dans les projets de résolution énumérés ci-dessous n'auront aucune incidence sur le budget-programme approuvé pour 2020¹ et le projet de budget-programme pour 2021² :

a) Projet de résolution ESCAP/76/L.4 : Renforcer la coopération pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et de leurs ressources aux fins du développement durable en Asie et dans le Pacifique ;

b) Projet de résolution ESCAP/76/L.5 : Faire face aux conséquences socioéconomiques des pandémies et des crises en Asie et dans le Pacifique grâce à la coopération régionale.

2. Selon que de besoin, des ressources extrabudgétaires seront demandées aux fins de la mise en œuvre des activités requises au titre des projets de résolution ci-dessus.

¹ Voir résolution 74/264 A à C de l'Assemblée générale.

² A/75/6 (Sect. 19).